

## **Conseil Municipal du 15 novembre 2023, 19h15, salle du conseil, Mairie**

Présent(e)s : Mmes BELOTTI, DORIER, LASNE, PAGÈS, VALENTIN et MM ALLAIS, CESAR, CHAMBON, GARCIA, IBOT, MAINTENIE, NIEL et ODE.

Excusé(e)s : Mmes FAURE et MONNIER

Il soumet à l'approbation des conseillers le compte rendu de la séance du 03 octobre 2023, ils approuvent à l'unanimité, il fait passer la page des signatures du conseil précédent. Il présente de manière succincte les propositions de tarifs pour 2024.

M. Maintenié suit le Conseil municipal à distance par téléphone.

Le Maire mentionne une erreur dans la convocation au point deux, il faut lire « conseil d'école » au lieu de « conseil municipal ».

### I. Compte rendu des activités du Maire, des Adjointes et des Présidents de commissions :

Il énumère ses activités depuis le dernier Conseil municipal

### II. Point sur le dernier Conseil d'école, effectifs et travaux :

Le Maire indique que la cérémonie du 11 novembre s'est bien déroulée avec une lecture de texte des enfants. La directrice est inquiète au sujet des effectifs de l'école à venir.

Le Maire a reçu un agent à sa demande, elle l'a informé d'une réorientation de sa vie personnelle en retournant vivre dans sa région d'origine, il ajoute qu'il y a un préavis de trois mois à respecter. Il précise qu'il conviendra de prévoir une délibération de création d'emploi ainsi qu'une publication de vacance d'emploi pour recruter sur un nouveau grade.

Concernant l'interphone de l'école, un professionnel a réparé le digicode.

Il évoque le courrier de recensement des écoles à rénover, il a inscrit l'école, il attend que les enseignants puissent libérer une classe pour les travaux, si l'on est retenu.

### III. Commissions communication :

Mme Pagès prend la parole, la revue municipale est en préparation, la distribution est prévue avant la fin de l'année. Le dossier central sera sur les anciens commerces de la commune.

Elle s'adresse à M. Allais et lui demande son aide pour ajuster des photos.

Le maire parle des anciens commerces et leurs emplacements.

Pour la distribution, elle se fera par La Poste.

### IV. Dossier en cours :

-Pluvial : Une cartographie et le busage de la ZAC ont été transmis par le Syndicat Mixte des rivières en vue de l'implantation du Brin d'Olivier.

- acquisition foncière : le Maire parle des commentaires vus sur Facebook, d'un voisin de la maison Tardy parlant d'une poutre qui serait tombée. Il a relancé la notaire mais la succession est toujours bloquée.

M. Maintenié demande si une institution peut nous accompagner dans ce cas, le maire répond que oui, il a d'ailleurs contacté EPORA, ils sont venus sur place et ont confirmés au maire qu'il avait fait tout ce qu'il fallait et qu'ils ne peuvent pas faire plus, ils lui ont conseillé de contacter un notaire afin de relancer la notaire de la succession, ce qu'il a fait.

- Il montre à présent un plan géomètre du cimetière comprenant tous les agrandissements, tout a été renuméroté et borné. Concernant l'espace au milieu du vieux cimetière, inutilisé, il suggère de réfléchir en commission de travaux à la manière d'aménager cet espace, il propose de déplacer le jardin du souvenir qui se remplit d'eau de pluie, centrer la croix, mettre le jardin derrière la croix suivi de deux espaces verts ou deux espaces de concessions avec des bancs. Il demande qui souhaite entrer dans cette commission.

#### V. Travaux en cours :

- Adressage : Mme Pagès parle des numéros attribués pour les nouvelles constructions et des plaques de rues avec une mise à jour effectuée en octobre. Une commande a été faite pour compléter les éléments manquants.

- Fibre : Le maire a transmis les coordonnées de personnes en charge de ces travaux car la cave pourrait ne pas être raccordée. Il montre des photos de travaux effectués grossièrement dans la zone artisanale (chaussée découpée au godet, remplie sans tout venant et mal tassée), il a écrit à la direction d'ADN (Drôme Ardèche Numérique), au responsable ADN, au responsable chez Axione et chez RIVASI. Il lit son mail.

- Feu tricolore : le dossier stagne, la SNEF n'a pas sollicité le consuel pour la nouvelle installation électrique.

Le maire sollicite la commission circulation afin de positionner avec les services techniques, les poteaux et les panneaux de signalisation de la priorité à droite.

- City stade : le maire a pris des photos du City stade, les bordures sont posées sur le tour, la clapicette 0,2 sera posée le lendemain, BRAJA intervient vendredi pour l'enrober, puis l'entreprise CASAL SPORT pourra procéder à l'implantation.

- Citerne : elle est implantée et déjà remplie par les fuyants (60 000L). L'entreprise LARGIER va installer la sortie pour les pompiers, un panneau DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) devra être installée par la commune. Cette installation a été supervisée par l'agent des services technique, pompier.

- FDAC-Commission travaux : le maire s'adresse à M. Chambon pour l'informer que la facture de dépassement du FDAC a été déposée sur Chorus Pro.

Une réunion a eu lieu avant la séance du Conseil municipal concernant le chemin de Villedieu.

Le chemin des Chauvet est en mauvais état, il faudrait enlever des oliviers ou faire une taille. Ils suggèrent de faire un enrobé en portant une attention particulière sur les compteurs et les réseaux d'eau, notamment celui de la distribution (tuyau de 100). M. Maintenié dit qu'en temps de pluie, il y a beaucoup d'eau sur cette route, pour le maire l'enrobé ne résoudra pas le problème, il faut trouver un exutoire pour l'eau qui se déverse. Pour la traverse du moulin, il propose de mettre du tout-venant car la voie est devenue récemment communale. M. Chambon verra pour chiffrer l'ensemble de ces travaux.

#### VI. Délibérations :

- Demande de subvention : le maire a rencontré les représentants de l'association « Saint Maurice ECO PROPRE » concernant la demande de prêt des viticulteurs et l'émission du titre de 60 000 €. Il les informe qu'à ce jour, il n'a pas de nouvelles du versement du solde de la subvention.

Il transmet les remerciements de M. Françon et M. Jaume à l'attention de la Mairie et des conseillers pour l'aide apportée dans le projet de construction de l'aire de lavage. Le maire ajoute qu'il y aura le Comité de Pilotage annuel (COFIL) le 30 novembre, à la salle des fêtes.

Association de Gymnastique : elle sollicite une subvention exceptionnelle par un courrier adressé au maire, il le lit. Mme Pagès souhaiterait connaître le montant demandé. Le maire appelle à la vigilance car l'attribution d'une subvention exceptionnelle pourrait ouvrir la porte aux autres associations. M. Maintenié suggère que l'association tente d'autres manifestations ou publicités pour relancer l'activité, les conseillers approuvent. Le maire adressera un courrier à l'association pour donner la réponse de refus.

REFUSE A L'UNANIMITÉ

- Tarifs 2024 : Il évoque les propositions de modifications, les tarifs seront votés lors de la prochaine séance.

- Reconduction d'un quart des crédits d'investissement pour l'année 2024.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

## VII. Traversée de la Drôme USEP et Tour de France 2024 :

Le maire indique qu'en 2024, il y aura l'USEP, Mme Pagès et Mme Dorier s'en occuperont, et la traversée de la commune pour une étape du Tour de France.

## VIII. Informations diverses :

- Monument bord de l'eygues : une entreprise de TP interviendra pour quelques travaux d'aménagement (bordures, plateforme propre devant le monument). Il précise qu'aujourd'hui, il a reçu un courrier d'une association d'anciens combattants, 2024 sera le 80ème anniversaire de la libération de la France. Le maire a noué des contacts avec la famille de Pierre Gendre et propose de faire, à la date d'anniversaire, en août, une cérémonie au monument pour marquer l'évènement.
- SOLIHA sera à Vinsobres, le maire espère qu'ils viendront à Saint Maurice l'année prochaine, il les relancera. Mme Valentin précise qu'il existe un formulaire pour leur demander de passer dans la commune, il répond qu'il a déjà eu des contacts avec leur service à ce sujet.
- Présence à la cantine : 30,83 enfants en octobre, 30,81 en septembre,
- Fuite eau : Le maire évoque la coupure d'eau urgente que certains habitants ont pu constater, il explique que cette coupure était sur la colonne de distribution et non sur la colonne de production.
- Application d'alerte : il s'agit d'une application proposée par la Préfecture, il demande de M. Maintenié et M. Allais de passer en Mairie pour avoir leur avis.
- Signalement de dégâts sur des câbles au chemin des Chauvets.

## IX. Questions diverses :

- M. Ode prend la parole et parle du repas du 11 novembre au restaurant.
- Assemblée Générale extraordinaire de l'association « SAINT MAURICE HUMANITAIRE » pour voter sa dissolution. Prévue le 24 novembre, le maire est convié.
- Assemblée Générale du « Rassemblement des Saint Maurice », le maire ne pourra pas y assister et demande à l'un des conseillers de le représenter.
- Pot des agents : il aura lieu le 20 décembre à 18h00 à la salle Charles Ruat, les compagnons/compagnes sont convié(e)s.
- M. Ode signale que des pierres tombent au ravin de Bontoux, il n'y a presque plus rien.

**PROCHAIN CONSEIL : Mardi 12 décembre à 19h15, salle du conseil**